

LA CGT FAIT BOUGER LES LIGNES

Le 25 novembre avait lieu la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. **La CGT a toujours été aux avant-gardes de ce combat** et des manifestations et rassemblements étaient organisés un peu partout en France. Dans notre collectivité, et **au sein de la commission égalité professionnelle, la CGT a largement participé à mettre en place des mesures concrètes telles que :**

- la mise en place de **référents égalité professionnelle**,

- la création d'une **plateforme de signalements** des comportements sexistes,

- l'obtention d'une **ASA de 3 jours** pour permettre aux agent.e.s victimes de violences intrafamiliales d'effectuer leurs démarches administratives.

Au-delà de cette journée du 25 novembre, la CGT Région Hauts-de-France continuera de revendiquer sur la question de l'égalité professionnelle :

- un meilleur **accès aux postes à responsabilités**,

- un meilleur **accès à la formation** (proximité des lieux et fréquence des sessions, prise en charge des gardes d'enfants lors de la journée de formation),

- Ne plus cantonner les agents sur des formations en lien avec le poste occupé** pour permettre l'accès à des postes à responsabilités, changer de filière, faciliter l'évolution de carrière et valoriser les parcours atypiques. A ce titre, nous saluons la **création du Pass Management** mais pour nous cela n'est largement pas assez suffisant pour mener une politique réellement volontariste en terme d'égalité professionnelle (seulement 30 places et aucune certitude de devenir manager, en 2024 seulement 3 personnes issu du pass management sont devenues managers),

- Mise à disposition des logements de fonction vacants pour les agents devant quitter rapidement le logement familial** suite à des violences ou une séparation brutale,

- La prise en compte des situations de garde alternée

dans les formules temps de travail (en alternant une semaine à 4 jours et une semaine à 5 jours).

-La CGT a poussé en instance et lors des grèves pour le retrait du critère d'encadrement sur le grade d'ATP1EE, et cela a permis plus d'avancement cette année. Pour autant, nous continuerons de **demandeur que les critères d'avancement de grade sur les métiers à prédominance féminine soient encore moins restrictifs** afin d'améliorer nos déroulés de carrières.

Œuvrer pour l'égalité professionnelle à la région c'est ouvrir la voie à une collectivité plus équitable et plus harmonieuse.

La CGT vous invite à nous rejoindre dans son collectif égalité professionnelle, afin notamment de construire dès à présent une journée du 8 mars réussie (journée internationale de lutte pour les droits des femmes).

